



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAL - DE - MARNE

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 62 52
Fax : 01 48 71 27 67
ville-nogentsurmarne.fr
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

Nogent_{sur}marne

Le Maire

Monsieur Gilles CARREZ
Député du Val-de-Marne
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Nogent-sur-Marne, le 09 août 2017
N/réf. : CAB/JPPM/HB/2017/43
Objet : Emplois aidés

Monsieur le Député, Cher Gilles,

Au sein des collectivités territoriales cet été est mis à profit pour se préparer à des rendez-vous particulièrement difficiles du fait de perspectives (comme d'ailleurs depuis plusieurs années) qui vont nous conduire, si nous ne voulons pas utiliser en lieu et place de l'Etat l'impopularité fiscale, à réduire l'éventail des services à la population voire supprimer certains.

La dernière en date des mauvaises surprises est l'impossibilité de renouveler nos contrats aidés (CUI/CAE) ni d'obtenir la validation par l'Etat de ceux prévus pour la rentrée scolaire de fin août. Mes collègues et moi, nous nous souvenons avec quelle pression et insistance des Préfets, l'Etat nous a poussé à entrer dans ce dispositif qui au demeurant a permis d'employer à des coûts abordables pour les collectivités (60 à 70% pris en charge par l'Etat) des jeunes, des personnes en reconversion...

Apprendre au moment où nous interrogeons les services préfectoraux que seuls les contrats en cours sont maintenus et que ceux destinés à être renouvelés sont annulés me semble plus que limite dans les relations de confiance que le gouvernement semblait vouloir entretenir avec les collectivités territoriales. Rétablir la confiance dans l'action publique suppose une meilleure transparence et de ne pas mettre devant des décisions aussi brutales les responsables des collectivités qui méritent à l'évidence, en ces temps difficiles, considération et reconnaissance pour leur engagement au service de leurs concitoyens.

Je te transmets à titre d'exemple copie du courrier que la Directrice d'un établissement d'enseignement de Nogent vient d'adresser au Préfet du Val-de-Marne sur ce sujet.

Je tenais à te signaler cet évènement supplémentaire auquel nous sommes confrontés qui vient s'ajouter à d'autres actions insidieuses voire annoncées.

Comment faire pour réagir collectivement à cette décision (qui ressemble à celle concernant la baisse de l'APL) qui va mettre à mal les projets de budget 2018 tout en privant d'emploi un certain nombre de personnes ?

Avec mes remerciements,

Amitiés,

Jacques JP MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Président du territoire ParisEstMarneBois



Copie pour information :
Aux 12 Maires de l'EPT, et leurs Vice-Présidents ;
Au Préfet du Val-de-Marne ;
A la Directrice Générale de l'école Montessori de Nogent-sur-Marne.